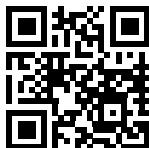




Installation d'un plancher Clic en bois franc d'ingénierie

Numériser ici et visionnez notre vidéo de pose facile à suivre



www.trilliumfloors.com

Avant de commencer, lire ces responsabilités du propriétaire/acheteur/installateur :

Exigences concernant l'humidité relative (HR) : les planchers de bois franc d'ingénierie nécessitent une HR de 35 % à 50 % en permanence toute l'année. **L'installation sur un système de chauffage radiant nécessite une humidité relative de 40 % à 55 % en permanence toute l'année :** reportez-vous à la section INSTALLATION SUR DES PLANCHERS CHAUFFANTS RADIANTS. Il est de la responsabilité du propriétaire/acheteur/installateur de maintenir le taux d'humidité requis. **Le défaut de maintenir le taux d'HR requis annulera la garantie du produit.**

Le propriétaire/acheteur/installateur a l'obligation de s'assurer que le taux d'humidité relative est maintenu en tout temps à l'année entre 35% et 50% afin de maintenir la stabilité dimensionnelle du plancher. Notez que le taux d'humidité relative optimal peut varier de façon saisonnière dans le milieu naturel de votre demeure.

Avant de commencer l'installation, il est important de lire toutes les instructions incluant les notes et avertissements. En commençant l'installation de ce produit, vous acceptez que vous ayez lu et compris tous les exigences et responsabilités du propriétaire/acheteur/installateur, et que vous êtes conscient que s'écarter des instructions et recommandations de ce guide d'installation peut entraîner l'annulation de la garantie du produit.

Le bois franc d'ingénierie est un produit naturel et peut varier en couleur et caractère des échantillons en montre et des illustrations imprimés. En outre, les planches peuvent différer les unes des autres en couleur et en caractères. Vérifier la couleur et le caractère du produit avant l'installation. Une fois le plancher installé, il est considéré comme ayant été inspecté, approuvé et accepté.

Il est de la seule responsabilité du propriétaire/acheteur/installateur avant l'installation de s'assurer que l'endroit/l'environnement prévu pour l'installation est adapté aux planchers de bois franc d'ingénierie et répond aux codes de construction locale et que tous les sous-planchers sont secs, en bon état et respectent ou dépassent toutes les normes de l'industrie ainsi que les recommandations mentionnées ici. Le fabricant n'accepte aucune responsabilité pour la défaillance du produit dû ou négligé de répondre aux exigences de sous-plancher et de l'environnement.

Si l'installation est pour une nouvelle maison ou autre construction, le propriétaire/acheteur/installateur doit s'assurer que toutes les portes et fenêtres sont installées et que les murs et les sous-planchers sont complètement secs. Il est recommandé que le plancher soit la dernière étape d'un projet de construction.

Le propriétaire/acheteur/installateur assume l'entière responsabilité de l'inspection finale de ce produit. L'inspection doit être effectuée avant l'installation et devrait inclure : la couleur, la finition faite en usine, le fraisage et la qualité. Si le produit n'est pas acceptable, NE PAS L'INSTALLER. Contactez immédiatement votre fournisseur pour de l'aide. La garantie du produit ne couvre pas les matériaux avec des défauts visibles après leur installation.

Le plancher en bois franc d'ingénierie est fabriqué conformément aux normes reconnues de l'industrie, permettant une tolérance naturelle ou des défauts de fabrication de 5 % ; par conséquent, le propriétaire/acheteur/installateur doit prévoir faire une sélection raisonnable et permettre les défauts en conséquence. Les planches en bois franc d'ingénierie avec des défauts visibles sont généralement utilisées pour les coupes ou pour une installation dans les placards ou les endroits couverts par les meubles. L'utilisation de mastic, de teinture et d'enduits à mastiquer pour corriger les défauts est considérée comme normal et une pratique courante et acceptée de fabrication.

Si vous souhaitez installer le produit sur un système de chauffage radiant, lire la section (Installation sur des planchers chauffants radiants) ci-dessous et consultez le fabricant de votre système de chauffage radiant pour s'assurer qu'il est compatible avec ce plancher. La température ne doit jamais dépasser 29° C (85° F) et les changements de température doivent être progressifs. Les changements rapides de température et/ou de chaleur excessive peuvent endommager le produit et/ou la finition. L'humidité relative doit être maintenue entre 40 % et 55 % en continu toute l'année. Il est de la responsabilité du propriétaire/acheteur/installateur de confirmer la compatibilité du système de chauffage radiant et son utilisation avec ce produit. La sélection et l'utilisation de tout système de chauffage par rayonnement sont le choix et la seule responsabilité du propriétaire/acheteur/installateur.

Avis de santé aux installateurs :

Les activités générales de l'installation du bois franc d'ingénierie incluant la coupe, le sciage, le ponçage et l'usage de bois franc d'ingénierie créent de la poussière dans l'air qui peut irriter les yeux, le nez, les voies respiratoires et des irritations de la peau.

Les mesures de précaution suivantes sont recommandées :

Utiliser des collecteurs de poussière sur tous les outils électriques, porter un masque antipoussières NIOSH ou un respirateur approprié désigné et éviter le contact de la poussière avec les yeux, le nez et la peau. ?

Premiers soins en cas d'irritation : rincer les yeux ou la peau avec de l'eau fraîche/tiède pour un minimum de 15 minutes. En cas de contact avec les yeux, consulter un médecin.

AVERTISSEMENT DE SANTÉ : Votre revêtement de sol souple existant, panneau de base, feutre pour doublure, bitume fluidifié ou autres adhésifs peut contenir des fibres d'amiante et/ou de la silice cristalline. NE PAS mouler, écailler, sabler, percer, scier, pulvériser ou utiliser de jets de billes ces matériaux d'aucune façon que ce soit à la main ou à la machine. **Éviter de créer de la poussière** lorsque vous travaillez en contact avec ces matériaux. L'inhalation de la poussière de ces matériaux est un risque connu de cancer et dangereux pour les voies respiratoires. **Sauf si vous êtes absolument certain** que le revêtement de sol résisté, que vous enlevez est un matériau sans amiante, vous devez supposer qu'il contient de l'amiante. Les règlements locaux peuvent exiger que le matériel soit testé, par un laboratoire ou une agence agréée, pour le contenu en amiante et si la présence d'amiante est confirmée, l'enlèvement et une élimination réglementée peuvent être nécessaires.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'édition courante du « Resilient Floor Covering Institute (RFCI) publication » : « Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings » (www.rfci.com)

Outils et accessoires requis...

Avant de commencer à installer votre plancher de bois franc d'ingénierie, assurez-vous que vous avez tous les bons outils nécessaires ainsi que l'équipement et les accessoires suivants :

- Aspirateur domestique ou d'atelier
- Ligne de craie et craie
- Lunettes et gants de sécurité
- Cales en bois
- Plateau de sciage, scie à onglet, scie sauteuse, et/ou une scie circulaire
- Balai et porte-poussières
- Scies à main assorties
- Maillet en caoutchouc
- Masque antipoussières désigné NIOSH
- Humidimètre pour le bois et/ou le béton tel que requis
- Gallon à mesurer
- Mastic à bois
- Moulures de transition, plinthes et les quarts-de-rond

Pour commencer l'installation, vous devez faire ce qui suit...

Une fois que vos besoins en pieds carrés ont été calculés, ajoutez un supplément de 5 à 10% pour les coupes, les pertes, la qualité et les défauts. Si vous installez selon un modèle spécial comme en diagonale ou autre, ajoutez 10 à 15 % de matériaux supplémentaires. Nous vous recommandons également de prévoir et de conserver au moins 1 à 2 boîtes de matériel supplémentaire pour des besoins futurs imprévus.

Acclimater le plancher en bois franc d'ingénierie fibres tissées pour un minimum de 3 jours. Nous vous recommandons de laisser les produits dans leur emballage d'origine (sangles en place sur chaque boîte) jusqu'au moment de l'installation à une température de 68° F à 80° F (20° C à 27° C) et 35 à 50% d'humidité relative.

Protéger le plancher de la lumière directe et du soleil, des sources de chaleur ou du froid ou de l'humidité excessive pendant l'entreposage.

Préparation de votre sous-plancher...

Les sous-planchers doivent être plats : les sous-planchers en bois : contreplaqué, panneaux de copeaux orientés ou autres panneaux doivent être plats, les variations dépassant 1/4 po par 10 pieds (6 mm par 3 m) doivent être corrigées. Poncer les zones élevées et remplir les zones basses.

Béton : la plupart des sous-planchers en béton (dalles) ne sont pas plats et doivent être nivelés avant l'installation. Dans tous les cas, vérifiez le sous-plancher à l'aide d'une raquette (longue règle) de 10 pieds afin de localiser les zones hautes et basses, les zones basses doivent être remplies avec un ciment autonivelant en suivant les recommandations du fabricant. Les planchers installés sur des surfaces non planes peuvent grincer et/ou dévier quand on marche dessus. Les sous-planchers doivent être vissés plutôt que cloués.

Balayer ou passer l'aspirateur sur votre sous-plancher immédiatement avant l'installation et assurez-vous qu'il n'y ait pas de débris, de sables ni de poussières, qui nuiraient à l'installation correcte du produit. Dans le cas d'une installation collée, le sous-plancher doit aussi être exempt d'huile, de graisse, de peinture, de produits d'étanchéité et d'autres matériaux qui peuvent affecter les performances de votre adhésif.

Assurez-vous que votre sous-plancher est complètement lisse. Clous et têtes de vis doivent être noyés. Sablez les saillies incluant les joints/raccords entre les feuilles du sous-plancher.

Pour les installations collées : Remplir les zones basses avec un composé de ciment autonivelant (qui se trouve dans la plupart des magasins de rénovation) avec une résistance à la compression minimale de 3000 psi (20 000 kPa). Appliquer selon les instructions du fabricant, en s'assurant que le composé est complètement sec et durci avant d'installer votre plancher de bois franc d'ingénierie.

Vérifiez votre plancher est sec. La teneur en humidité du sous-plancher doit être inférieure à 13 %. Utilisez un humidimètre électronique pour bois qui est offert dans la plupart des marchands de revêtement de sol et les quincailleries) et tester le niveau d'humidité relative à plusieurs endroits de la pièce à installer. S'il est à plus de 13 %, ajustez le chauffage ou la climatisation et attendez quelques jours avant de retester. Notez que la différence d'humidité entre le sous-plancher et le produit de bois franc d'ingénierie ne doit pas dépasser 6 %.

Vérifiez la structure de votre sous-plancher pour s'assurer que clous et vis sont bien ancrés à tous les 12 po (30 cm) le long des solives et 6 po (15 cm) le long de supports d'appui. Cela aidera à éviter les grincements et les déformations du sous-plancher. Vous devez remplacer toutes les sections du sous-plancher qui sont décollées, gonflées ou endommagées.

REMARQUE : Évitez d'installer le produit sur les sous-planchers avec trop de flexion ou de déviation. L'installation du revêtement de sol en bois franc d'ingénierie ne réduira pas sensiblement la flexion. Comme fabricant de planchers, nous ne pouvons pas évaluer ou faire des recommandations sur les solives et les systèmes d'ingénierie. Les types de solives, leur espacement et leur portée (y compris les systèmes d'ingénierie) sont la responsabilité du propriétaire/acheteur/installateur, du constructeur, de l'ingénieur et/ou de l'architecte qui doit évaluer les besoins du site basé sur les codes du bâtiment locaux ou suivre les normes NWFA.

Installation d'un nouveau sous-plancher...

Installez le sous-plancher perpendiculaire aux solives de plancher en rangées décalées de sorte que les joints entre les feuilles adjacentes ne sont pas alignés. Contreplaqué de 3/4 po (19 mm) d'épaisseur est acceptable pour solives de 16 po et 19,2 po centre à centre.

Pour les planchers avec solives supérieures à 19,2 po centre à centre, une épaisseur de plancher minimum de 1-1/4 po (32 mm) est recommandée. Clouer ou visser le sous-plancher à tous les 6 po (150 mm) le long des solives pour éviter les grincements et la déformation du sous-plancher.

Choisissez la sous-couche adaptée à votre sol...

Dans la plupart des cas, nous recommandons l'utilisation d'une sous-couche qui va augmenter la performance et le niveau de confort de votre plancher. Utilisez une sous-couche recommandée par votre revendeur local pour votre installation particulière. Les installations flottantes exigent une sous-couche.

• **Application sur béton (dalle de sous-sol) :** Si l'installation est sur dalles de béton au sous-sol ou au niveau du sol, vous devez utiliser un pare-vapeur de haute performance pour protéger votre plancher de l'humidité provenant de la dalle. Ne pas utiliser un pare-vapeur approprié sur des dalles de béton peut annuler la garantie. En plus de protéger contre l'humidité, votre choix de pare-vapeur devrait également vous offrir un écran acoustique.

• **Condos et maisons ou bâtiments à étages :** Dans le cas des dalles de béton de structure en suspension, l'utilisation d'un pare-vapeur est recommandée et n'est nécessaire que si il ya un risque d'humidité provenant de la dalle. Dans tous les cas, l'utilisation d'une membrane acoustique approuvée est recommandée pour minimiser le transfert de bruit de niveau à niveau et améliorer le niveau de confort du plancher. De nombreuses municipalités ont des codes de construction pour les membranes acoustiques; consulter vos codes de construction locaux pour les normes acoustiques requises « FIC et STC ».

• Dans tous les cas, l'épaisseur de la sous-couche ne doit pas dépasser 3 mm (1/8 ") d'épaisseur.

Préparation des murs et des portes...

Enlever toutes les moulures, les plinthes et les quarts-de-rond. Identifiez-les sur le côté inverse pour le remontage. Enlever les seuils de porte, qui peuvent au choix être réinstallés ou ne pas exiger la réinstallation.

Pour les encadrements de porte, vous devez encocher le bas du cadre avec une scie ou un ciseau à bois de sorte que la planche de bois franc d'ingénierie puisse glisser en dessous. Pour faire une coupe droite facilement, déposer une scie à main à plat sur un morceau de revêtement de sol rejeté comme guide. N'oubliez pas de laisser un espace suffisant pour le mouvement en cas d'expansion et de contraction dues aux changements d'humidité saisonnière.

Faits importants...

L'humidité doit être maintenue entre 35 % et 50 % en permanence tout au long de l'année. SI INSTALLER SUR UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE RADIANT l'humidité doit être maintenue entre 40 % à 55 % en permanence tout au long de l'année. Un taux d'humidité équilibré et maintenu de façon constante assurera que votre plancher restera à son meilleur. Utilisez un humidificateur ou un déshumidificateur et/ou un climatiseur pour maintenir un niveau d'humidité constant. Notez que plinthes électriques et les systèmes de chauffage à eau chaude favorisent des taux d'humidité particulièrement bas.

L'humidité saisonnière change constamment dans votre demeure. Une augmentation de l'humidité peut causer une légère dilatation de votre plancher; c'est pourquoi il est important de laisser espace de 3/8 po (10 mm) sur le périmètre du plancher. Pendant la saison sèche, votre plancher peut se contracter. Dans des conditions normales, vos plinthes et quarts-de-rond doivent couvrir cette contraction.

Les planchers dans les maisons avec des taux d'humidités plus ou moins normaux, ainsi que des variations d'humidité saisonnières prononcées peuvent subir une certaine expansion, de la contraction et du gauchissement et tuilages. Il s'agit d'une réaction normale et n'est pas considéré comme un défaut en vertu de la garantie du produit. Dans tous les cas, l'expansion et la contraction sont normales. Ils sont des aspects naturels et saisonniers du plancher de bois franc d'ingénierie et ne sont pas considérés comme un défaut en vertu de la garantie du produit.

Conseils généraux pour l'installation de planchers de bois franc d'ingénierie ...

Les planchers flottants peuvent grincer légèrement après l'installation et aux changements d'humidités/environnementaux saisonniers. La plupart des bruits s'atténueront dès que le plancher se stabilisera et lorsque le plancher s'acclimate aux conditions d'humidité locales.

Les variations de couleur, de ton et de grain du bois franc d'ingénierie doivent être répartis uniformément dans la pièce. Pour ce faire, tirer des planches d'un minimum de 3 boîtes à la fois. Mettez de côté toutes les planches qui ont de fortes variations de couleurs et des défauts pour une utilisation dans les endroits moins visibles.

Les différentes longueurs de planches doivent également être réparties uniformément dans toute la pièce. Utiliser des longueurs plus courtes dans les placards, à côté de murs ou aux endroits moins visibles. Portez une attention particulière à ne pas avoir des joints qui s'alignent; les joints doivent être décalés d'un minimum de 6 po (15 cm) de l'autre.

Installation sur des planchers chauffants radiants...

Le bois franc d'ingénierie peut s'installer sur sous-planchers avec chauffage radiant lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées en tout temps.

- Seuls les systèmes de chauffage par rayonnement de type eau tiède/chaud conviennent et sont acceptables; les systèmes électriques et autres ne conviennent pas et ne sont pas acceptables.

- La surface du sous-plancher ne doit jamais dépasser 85 °F (29 °C) et doit être maintenu à ou en dessous de cette température constamment.

- La surface du plancher en bois franc d'ingénierie ne doit jamais dépasser 85 °F (29 °C) constamment.

- L'installation sur un système de chauffage radiant requiert que l'humidité relative soit maintenue en permanence entre 40 % à 55 % à l'année.

- Le système de chauffage doit être activé et être constamment en marche pour un minimum de 14 jours avant l'installation et doit être éteint 24 heures avant l'installation. Une fois l'installation terminée, le système peut être rallumé et porter graduellement à la température requise.

- Il est recommandé que l'installation soit effectuée par un installateur qualifié; consulter le « Radiant Panel Association » à www.radiantpanelassociation.org pour des conseils et des informations. Pour plus d'informations et conseils d'installation supplémentaire, vous pouvez également consulter le site : www.nwfa.org

NOTE : les tapis, carpettes et paillasons placés sur les planchers chauffants peuvent piéger la chaleur et causer un chauffage excessif sous eux, causant des dommages au plancher. À noter également que l'utilisation d'une sous-couche va ralentir la vitesse de transfert de chaleur du système de chauffage vers le plancher.

Le non-respect des exigences et conseils mentionné ici dans leurs intégralités et à tout moment annulera la garantie du produit.

NOTE : le propriétaire/acheteur/installateur accepte la responsabilité pleine et entière de s'assurer que l'environnement, les conditions et les contrôles à l'endroit de l'installation sont appropriés pour l'installation de ce plancher ainsi que pour l'utilisation et le fonctionnement du système de chauffage et le choix du système de chauffage sélectionné.

Installation flottante...

Avant de commencer l'installation flottante, lisez ces lignes directrices utiles :

Une installation flottante peut se faire sur la plupart des sous-planchers, y compris : Contreplaqué ou panneau de copeaux orientés, tuiles de céramique ou porcelaine, pierre lisse, marbre, granit, et le linoléum. Pour une installation sur du béton, vous devez d'abord installer un coupe-vapeur contre l'humidité.

Pour une installation sur un bois dur existant ou plancher d'ingénierie...

Assurez-vous que le vieux plancher est bien fixé en place. Installez le nouveau plancher perpendiculaire à l'ancien. Si vous choisissez d'installer le nouveau plancher dans la même direction, vous devez installer une sous-couche approuvée d'un minimum de 3/8 po (10mm) sur l'ancien plancher pour le stabiliser. Si les vieux planchers contiennent des planches de plus de 6 po (150 mm), il doit être recouvert d'une sous-couche approuvée d'un minimum de 3/8 po (10mm) pour le stabiliser.

Préparer le sous-plancher comme décrit précédemment...

Mettez en place la ligne de départ de la première rangée en mesurant la largeur de la planche et en ajoutant 3/8 po (10mm) à cette mesure. Marquer le sous-plancher de chaque côté de votre mur de départ à environ 6 po (150 mm) des coins du mur.

L'utilisation d'une ligne de craie, tracer soigneusement une ligne entre ces deux points. Cela permettra d'assurer que la première rangée est droite, même si votre mur ne l'est pas.

Assurez-vous qu'il y ait environ 3/8 po (10 mm) entre le bord de la première rangée et le mur. Cet espace permet une légère expansion du bois franc d'ingénierie qui sera couvert par la plinthe et les quarts-de-rond. S'il y a trop d'espace, peu importe ou le long du mur, vous devrez déplacer votre ligne de craie plus près du mur. S'il y a trop peu d'espace, peu importe ou entre le mur et la ligne de craie vous devrez couper longitudinalement la ou les planches de la première rangée.

Pour la mise en place de la première rangée de planches, sélectionner les plus grandes longueurs de planches, la langue doit être orientée vers le mur. Cliquez en déposant les extrémités des planches ensemble. La première rangée doit commencer à 3/8 po (10 mm) du mur. Couper la dernière planche de la rangée pour qu'elle soit à 3/8 po (10 mm) du mur opposé.

Nous vous recommandons d'utiliser des cales temporaires de 3/8 po (10 mm) pour maintenir le plancher à l'écart des murs et éviter que le plancher se déplace lors de l'installation. Placez les cales de 2 à 3 po (60-90 cm) le long du mur de départ et au début et à la fin de chaque rangée ainsi le plancher restera en place durant l'installation.

Lors de l'installation de la deuxième rangée et des suivantes, faites face au mur et installées toujours de gauche à droite. Placez (cliqué) les planches dans la rangée précédente et commencée toujours à 3/8 po (10 mm) du mur. Insérez la prochaine planche et faites tomber l'extrémité en place pour verrouiller les planches ensemble.

Utilisez le morceau de planche coupé qui reste de la rangée précédente pour commencer la prochaine rangée. Utilisez des planches de longueur moyenne à longue pour la 2e rangée au complet. Pour cette rangée, les joints des planches ne devraient pas être plus proches que 12 po (30 cm) des joints de ses voisines pour solidifier l'ensemble. Pour le reste de la surface, un minimum de 6 po (15 cm) est nécessaire.

Installer les rangées 3, 4 et 5 complètement selon les instructions ci-dessus. Vérifiez que le plancher est parfaitement droit et que tous les côtés et extrémités des planches sont entièrement verrouillés et que les joints sont bien fermés. Soulevez et réinstallez tous les planches qui ne sont pas entièrement cliquées et verrouillées. Vérifiez également que vous êtes satisfait de l'apparence, la condition et la qualité de chaque planche.

Continuez à installer le plancher en sections de 5 rangées complètes. Après chaque 5 rangées, inspecter le plancher comme plus haut.

Avant d'installer la dernière rangée, vérifier encore une fois la totalité du plancher pour les espaces entre les joints, les erreurs ou le déplacement du plancher et des planches. Assurez-vous aussi qu'il y ait un espace minimum de 3/8 po (10 mm) autour du périmètre du plancher.

Mesurer et couper les dernières rangées afin d'avoir un espace de 3/8 po (10 mm) entre le plancher et le dernier mur.

Retirer toutes les cales temporaires, balayer et passez l'aspirateur immédiatement. Suivez les instructions pour les soins et l'entretien comme recommandé dans ce guide d'installation.

Installations collées...

Toutes les installations commerciales doivent être collées en raison du trafic plus élevé, des charges roulantes, des accessoires et d'autres facteurs.

Pour obtenir des informations sur l'installation collée, connectez-vous à notre site Web à l'aide du code QR à la page 1 ou visitez notre site Web à l'adresse: www.trilliumfloors.com

Entretien général de votre plancher en bois franc d'ingénierie...

Passez l'aspirateur régulièrement et un nettoyage périodique de votre plancher protégera sa beauté et sa finition durable. Une attention particulière est recommandée dans les zones à fort trafic, ainsi que près des entrées extérieures et du garage. Des produits de nettoyage de plancher préfini sont disponibles chez la plupart des détaillants de revêtement de sol et les quincailleries. Utilisez-les toujours selon les recommandations du fabricant.

Nettoyez régulièrement avec un nettoyeur pour plancher de bois-franc préfini et une vadrouille en microfibre.

NE PAS utiliser des produits de nettoyage qui contiennent des tensioactifs ou qui laissent un résidu. L'utilisation de ces produits annulera la garantie du produit. Avant d'utiliser un produit de nettoyage, testez-le d'abord sur une petite surface moins visible du plancher.

Utilisez de petites carpettes intérieures à toutes les entrées intérieures, ainsi que des paillasons aux entrées extérieures. Cela aidera à éliminer la saleté et les débris abrasifs des chaussures. Gardez propres les tapis, carpettes et paillasons. NE PAS les laisser sur le plancher de bois franc d'ingénierie en permanence. Pour les tapis antidérapants, consulter un marchand de revêtement de sol compétent parce que certains matériaux peuvent être dommageables pour les surfaces en bois franc d'ingénierie.

Ne jamais utiliser d'eau, de vadrouilles mouillées ou de vadrouilles à vapeur pour nettoyer les planchers de bois franc d'ingénierie. Ne pas utiliser de produits de polissage qui nécessitent l'utilisation d'eau. L'utilisation de ces produits pourrait annuler la garantie. L'eau provenant des chaussures, des vêtements, des animaux, etc. doit être essuyée immédiatement avec un chiffon doux ou une essuie tout en papier.

N'UTILISEZ PAS de produits abrasifs, de produits de nettoyage de salle de bains, d'ammoniaque, de produits à base de cire pour polir ou nettoyante, les finitions acryliques, d'acide ou des solutions à base de vinaigre, de savon à l'huile, de détergents, de produits à base de chlore, d'eau de Javel, de solvants ou de n'importe quel type de vernis. L'utilisation de ces produits peut endommager le fini de votre plancher et peut annuler la garantie.

Les accidents d'entraînement à la propreté des enfants et des animaux de compagnie doivent être nettoyés immédiatement en raison du risque de décoloration que cause l'urine. Ne pas dresser les animaux à la propreté ou gardés de litières ou des bols d'eau sur ou à proximité des planchers.

Coupez les griffes de votre animal de compagnie, en particulier les chiens. Les griffes graffent les planchers.

Nettoyez les déversements immédiatement pour les empêcher de s'infiltrer dans les joints et tacher le plancher. Les petits déversements doivent être nettoyés avec un chiffon légèrement humidifié et une petite quantité de savon à vaisselle, en faisant attention de ne pas laisser des gouttes d'eau sur la surface.

NE PAS rouler ou glisser de meubles ou d'appareils ménagés même à roulettes sur le plancher. La plupart des roulettes peuvent endommager le fini du plancher. Soulever et déposer l'objet en position. Pour minimiser l'usure et les dommages, il est recommandé d'utiliser des roulettes de type baril pour les meubles positionnés sur les planchers.

Les chaussures à talons hauts et les semelles dures peuvent bosseler et marquer le plancher. Les dommages résultant des chaussures sont spécifiquement exclus de cette garantie.

La lumière et le soleil assombrissent naturellement les planchers avec le temps, ajoutant un caractère chaleureux et une beauté supplémentaire à sa couleur naturelle. Vous devez, cependant, déplacer périodiquement les carpettes et autres objets pour éviter les différences de couleurs marquées et permanentes à travers le plancher. Le noircissement ou le changement de couleur n'est pas considéré comme un défaut et n'est pas couvert par la garantie du produit.

Les dommages et l'usure mineurs peuvent être réparés à l'aide de trousse de retouche et réparation de plancher de bois franc disponibles chez votre fournisseur de revêtements de sol ou en quincaillerie. Suivez les instructions du fabricant.

Gardez les planches restantes pour les besoins imprévus de remplacement et en cas de dommages.

LES MOULURES DE TRANSITIONS OFFERTES SONT...

Réducteur : C'est un morceau de revêtement de sol en forme de biseau utilisé pour faire la transition entre deux hauteurs de plancher différentes. Utilisez devant les portes, les cheminées, les cloisons, différents types de revêtements de sol, les carreaux de céramique ou de pierre ou de tapis. Couper et finir à la largeur nécessaire. Si c'est nécessaire, fixer avec de la colle, avec du ruban adhésif double-face ou en forant et en clouant dans le sous-plancher.

Nez-de-marche : C'est une moulure de revêtement de sol avec un prolongement qui surplombe le bord de la marche d'escalier. Pour des raisons de sécurité, les nez-de-marche doivent être collés, perforés et cloués en place. Mettre les planches en place pour compléter les marches d'escalier. Clouez-les en place individuellement. Couper et ajuster la dernière rangée, forée et clouée en place.

Moulure en T : il s'agit d'une bande de revêtement de sol utilisé pour fournir un espace d'expansion supplémentaire entre les différentes zones d'un revêtement de sol. Ajouter un peu d'espace de chaque côté de la moulure, foré et cloué directement au sous-plancher.

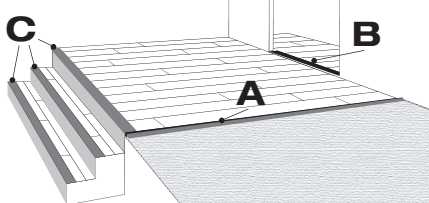
Si votre installation de revêtement de sol nécessite des moulures de couleur coordonnée, achetez-le en ligne à : www.costco.ca.

Installation

A - Réducteur

B - Moulure en « T »

C - Nez-de-marche



FÉLICITATIONS POUR UNE INSTALLATION DE PLANCHER RÉUSSIE!

Nous vous souhaitons de nombreuses années de satisfaction avec notre produit.

Pour plus d'information ou des commentaires contacter nous :

www.trilliumfloors.com
info@trilliumfloors.com
 1-866-920-8788 #235

Cette garantie exclut les changements dans les niveaux du lustre.

Cette garantie exclut les demandes dues aux différences entre la couleur et le caractère du produit et les échantillons en montre et de la littérature, ainsi que les différences de couleur et de caractère entre chaque planche.

Cette garantie exclut le bombement des planches : c'est dans la nature du produit de s'arquer de façon saisonnière due aux changements d'humidité relative.

La garantie exclut les demandes dues à l'éclaircissement naturel ou à l'assombrissement du produit exposé à la lumière, ou dans des endroits qui sont soumis à une moindre exposition à la lumière que les endroits environnants.

Cette garantie exclut explicitement les produits vendus « tels quels », les ventes de débarras, seconds, utilitaire, rustique, deuxième qualité, antiquité, taverna, café ou qualités autres que les catégories de bois sélect et meilleur.

L'acheteur d'origine est responsable de l'installation adéquate, l'entretien et le nettoyage du plancher (revêtement de sol) conformément aux instructions fournies. Il est important de noter que les planchers (revêtements de sol) naturels et teints peuvent avoir des variations de couleurs, des défauts naturels et des vices de fabrication jusqu'à 5 % et que le fabricant ne peut pas garantir la couleur exacte assortie d'un morceau de plancher (revêtement de sol) à l'autre. Les variations de couleurs, de grains, les défauts naturels et les vices de fabrication jusqu'à 5 % ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication sous cette garantie.

Cette garantie exclut spécifiquement les dommages aux planchers (revêtements de sol) causés par les systèmes de chauffage, les conduits de chaleur, les sources de chaleur et les composants des systèmes de chauffage de tous types.

Cette garantie exclut spécifiquement les écarts de couleurs d'un lot (de teinture) à l'autre. Avant l'installation, vérifiez que les couleurs correspondent et sont acceptables. Installer collectivement tous les lots d'une manière uniformément répartie et bien mélangée.

Dans le cas des demandes pour les installations commerciales, s'il vous plaît notez les points suivants si votre plancher (revêtement de sol) comporte une garantie commerciale limitée. Le cas échéant, la garantie commerciale limitée s'applique uniquement à l'usage « commercial léger » et ses applications, qui sont définies comme suit: les endroits à faible trafic dans les bureaux commerciaux et professionnels, les salles d'exposition et les espaces de vente au détail. Dans tous les cas, les endroits installés ne doivent pas être soumis à des débris humides ou abrasifs ou d'autres conditions causées par des chaussures humides ou sales, ces types de conditions annuleront la garantie. Les endroits à fort trafic tels que définis précédemment dans ce document sont exclus de cette garantie.

Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs) garantie à l'utilisateur d'origine que ses produits lorsqu'ils sont dans leur état manufacturé d'origine, mises à part les informations et les exceptions mentionnées ici, seront exempts de défauts et d'incohérence de dimensions au cours de la période de garantie lorsqu'ils sont installés et utilisés dans un usage résidentiel normal conformément aux conditions, instructions d'installation, limites et conditions des présentes.

Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs) garantie à l'utilisateur d'origine que la finition de ses produits ne s'usera pas ni se séparera de la planche au cours de la période de garantie lorsqu'il est installé et utilisé dans un usage résidentiel normal et en conformité avec les conditions, les instructions d'installation, les limites et conditions énumérées.

Si votre plancher (revêtement de sol) de bois franc d'ingénierie n'est pas à la hauteur des dispositions de cette garantie, Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs), à sa seule discrétion, à l'acheteur/propriétaire d'origine, réparera, remplacera ou refinira l'endroit qu'il juge se qualifier sous la demande de la garantie, sans frais pour l'acheteur/propriétaire d'origine avec le même ou un produit similaire. Si la réparation ou le remplacement par un produit identique ou similaire ne fournit pas une résolution raisonnable et satisfaisante à la demande, Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs) à sa seule discrétion peut choisir de fournir à l'acheteur/propriétaire d'origine un remboursement du prix d'origine du produit d'origine que Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs) jugera se qualifier sous la demande de la garantie. Les coûts de l'installation ne sont pas couverts par cette garantie.

Cette garantie est la seule, unique et entière déclaration de garantie du produit et remplace toutes les garanties antérieures, écrites, parlées, expresse ou implicite. Aucune garantie implicite n'existe au-delà des conditions de cette garantie, Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs) n'assume aucune responsabilité juridique pour tous dommages indirects et/ou dommages consécutifs, cependant, certains États aux États-Unis ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects et/ou dommages consécutifs, si c'est le cas, cette exclusion peut ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie comme toute garantie vous confère des droits spécifiques, en plus, vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient d'un état ou d'une province à l'autre.

Pour déposer une demande de garantie, contactez d'abord le fournisseur initial où le plancher (revêtement de sol) a été acheté. Si le fournisseur ne peut pas résoudre le problème ou la réclamation à votre satisfaction, soumettez votre réclamation par écrit dans le délai de garantie tel qu'indiqué ci-dessous.

NOTÉ : Unités de location, propriétés et appartements loués sont considérés comme des établissements commerciaux en vertu de cette garantie. La garantie résidentielle limitée ne s'applique pas à ces types de propriétés et d'installations. Si votre achat d'un produit porte également une garantie commerciale limitée légère, c'est la garantie commerciale limitée légère qui s'applique aux logements locatifs, propriétés louées et appartements avec les exclusions et les conditions énoncées ici. Notez que Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs) se réserve le droit de visiter ou d'envoyer son agent visiter les locaux d'où la demande provient et d'inspecter le produit en litige et de prélever des échantillons pour la vérification et l'analyse technique. Le défaut de fournir un accès raisonnable à l'endroit où le produit est installé ou de fournir les informations et les documents requis peut entraîner le refus de la demande.

Toutes les réclamations doivent être adressées par écrit à Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs) et doivent inclure une copie complète de la facture d'achat d'origine, la documentation d'installation si disponible, et toutes autres informations qui peuvent être demandées par Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs), y compris cette garantie. Les demandes doivent être envoyées à :

Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs), 1280, Graham Bell, Boucherville, QC, Canada, J4B 6H5
 Pour le service à la clientèle, contactez-nous à : www.innovfloor.com ou info@innovfloor.com

Garantie du plancher clic en bois franc d'ingénierie :

Pour le bois franc d'ingénierie emboîtable « CLIC ».

Cette garantie est soumise aux procédures, recommandations, limitations et exclusions mentionnées ici et dans l'information générale, le guide d'installation et les articles de garantie de ce document.

Le produit de revêtement de sol en bois franc d'ingénierie emboîtable « CLIC » a une garantie résidentielle limitée, lorsqu'il est installé dans une situation résidentielle (VOIR LA NOTE AU BAS DE LA GARANTIE), contre les défauts de fabrication, lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales et installé conformément aux instructions d'installation du fabricant, à l'acheteur/propriétaire d'origine de la résidence, tant qu'il possède toujours la résidence pour la période de la garantie. Consultez l'emballage d'origine pour la période de garantie propre au produit que vous avez acheté. Notez que vous devez conserver une étiquette originale du produit acheté qui désigne la durée de votre garantie, ainsi que le code CUP (UPC) et votre reçu d'achat original. Cette garantie n'est pas transférable. La garantie et la responsabilité du fabricant ne s'étendent pas au-delà des planches de revêtement et sont limitées à une valeur maximale du prix d'achat initial. La garantie est limitée à la réparation ou le remplacement des planches à la seule discrétion du fabricant. La garantie ne couvre pas la main-d'œuvre et les coûts d'installation. La compensation de la plainte (si elle est approuvée et autorisée par Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs)) est limitée à l'endroit spécifique que Innovative Flooring Supply Inc. (Planchers Innovatifs) estime être valide en vertu de la demande.*

Cette garantie ne couvre pas et exclut les dommages tels que : les entailles, les éraflures, les bosses, les dommages causés par les animaux de compagnie et les taches causées par l'usure normale, la perte de brillance dans les zones à fort trafic, l'érosion, les cailloux, les pierres, le sable, tous les autres abrasifs, les vadrouilles humides, une protection insuffisante, les insectes, la pourriture, la moisissure, les bactéries, le manque d'entretien, les conditions météorologiques, le feu, l'eau, une forte humidité, la sécheresse excessive, les catastrophes naturelles, la chaleur excessive, les systèmes de chauffage et de climatisation, un accident, une mauvaise installation ou manipulation, le nettoyage, la négligence ou d'autres causes non attribués à la fabrication ou aux vices de fabrication. Le non-respect de suivre toutes les instructions du fabricant pour l'installation et l'entretien et de l'entretien incorrect ou insuffisant. Toute modification du produit autre que celle décrite dans les instructions d'installation du fabricant annulera la garantie.

La garantie exclut les demandes dues à l'apparition de défauts naturels, de contraintes, de déformation, les fissures, les bouts fourchus ou d'autres défauts du produit qui se manifestent au fil du temps, causés ou non par le vieillissement, le taux d'humidité faible ou élevé, les changements d'humidité saisonnière ou autres causes naturelles. Cette garantie ne couvre pas la contraction naturelle (planches disjointes et les espaces entre les planches) ou l'expansion (tillage et déformation), causée ou non par l'humidité trop faible ou trop élevée. Cette garantie ne couvre pas les dommages secondaires causés par l'expansion du plancher ou de l'environnement où les planches ont été installées.

Cette garantie exclut les bruits de tous types (craquements, grincements, etc.) émanant du plancher et/ou du sous-plancher.

Cette garantie exclut les planchers (revêtements de sol) qui ont été installés dans des endroits sans contrôle d'humidité adéquat et/ou lorsque l'humidité n'a pas été maintenue en permanence au niveau d'humidité adéquate toute l'année comme l'exige le présent document.